



Critères d'inspection pour les élingues de chaîne

Il est important d'inspecter vos élingues de chaînes après achat.

Type d'inspection

- A. **Inspection initiale avant la mise en service** : toute élingue de chaîne, nouvelle ou réparée, doit être inspectée par le personnel qualifié qui peut autoriser sa mise en service et vérifier qu'elle soit conforme aux spécifications inscrites sur l'étiquette d'identification.
- B. **Inspection avant l'utilisation** : cette inspection doit être effectuée par l'utilisateur de l'élingue et ce chaque fois que l'élingue est utilisée.
- C. **Inspection périodique** : Cette inspection devrait être effectuée par le personnel désigné. La fréquence doit être basée sur : la fréquence d'utilisation de l'élingue de chaîne, l'intensité de l'utilisation, l'expérience acquise sur la durée de vie des élingues utilisées dans des applications similaires. Ce type d'inspection doit être fait au moins une fois par année.

Retirer l'élingue de la circulation lorsqu'une ou plusieurs des caractéristiques suivantes est visible :

- ✓ La capacité ou l'identification du matériel de l'élingue est manquante ou illisible
- ✓ Brisure ou fissures
- ✓ Usure excessive, encoches ou marques
- ✓ Étirement dans une maille ou autre partie de l'élingue
- ✓ Maille de chaîne ou autre composante tordue, pliée ou déformée
- ✓ Dommage causé par la chaleur
- ✓ Corrosion excessive
- ✓ Le manque de capacité de la chaîne ou autre composante pour pivoter librement
- ✓ Éclaboussure de soudure
- ✓ Tout autre signe de dommage causant des doutes quant aux capacités de l'élingue



Corrosion sévère



Accessoire déformé

Dossiers d'inspection

Des registres d'inspection écrits, utilisant l'étiquette d'identification de chaque élingue tel qu'établi par l'utilisateur, doivent être conservés pour toutes les élingues. Ces registres doivent contenir une description de l'élingue décrivant sa condition actuelle à chaque inspection périodique.

Réparation des élingues de chaîne

Des liens de chaîne fêlés, cassés ou pliés ne peuvent pas être réparés, ils doivent être remplacés. Toutes les élingues de chaîne qui ont été réparées, doivent être testées jusqu'à deux fois leur capacité verticale.